

LE SYNDICALISME ALGÉRIEN : LE PASSÉ ET L'AVENIR

JACQUES SIMON, 29 FÉVRIER 2016

Tandis que dans le ciel bleu d'Alger s'élève le plus haut minaret du monde, l'Algérie fait peur à l'Europe.¹ L'effondrement annoncé du régime algérien² qui suscite les plus grandes inquiétudes dans une France traumatisée par le déferlement d'une gigantesque vague migratoire,³ replace la question syndicale au centre du jeu politique en Algérie.

L'UGTA caporalisée

Pendant la crise de l'été 1962, le Bureau Politique installé au pouvoir par la force, en violation des Accords d'Évian signés par le GPRA avec la France, vit avec inquiétude l'UGTA s'implanter et se structurer comme une force autonome du BP et du FLN.

Sous Ben Bella, les travailleurs organisés dans l'UGTA et dans les comités de grève imposèrent :

- la constitution d'un secteur public (mines, usines, banques, transports, hydrocarbures...) à partir des entreprises européennes abandonnées, privant ainsi, en partie, la bourgeoisie algérienne d'une base matérielle indépendante ;
- la non attribution, en partie, à des gros et moyens propriétaires fonciers algériens des grands domaines des colons ;
- l'application aux Algériens de la législation ouvrière antérieure, réservée surtout à l'aristocratie ouvrière européenne (SMIG, inspection du travail, commissions paritaires, sécurité sociale, etc.)

Pour construire l'État algérien, la condition indispensable pour que l'ancien tuteur colonial finance le Trésor public et obtienne la garantie des investissements de la France dans son ancienne province était de briser le syndicat qui établissait avec le Bureau Politique, un double pouvoir. C'est pourquoi, en avril 1963, Ben Bella/Khider et le BP intervinrent en plein congrès de l'UGTA pour empêcher la discussion sur le rapport moral, imposer une nouvelle direction et une nouvelle orientation. Le syndicat, subordonné au FLN se trouvait désormais associé à la gestion de l'économie étatisée.

L'autogestion dans le secteur industriel et agricole, présentée comme l'application du marxisme en Algérie et la caractérisation du gouvernement algérien comme un « gouvernement ouvrier et paysan », ont permis à Ben Bella de mener une politique visant à faire participer l'UGTA à l'édification de l'État bonapartiste algérien.

Tout au long de l'année 1964, les « Pieds rouges » aidèrent Ben Bella et le PCA à combattre les grèves et les revendications « ouvriéristes » des travailleurs et à faire triompher au 2^e Congrès de l'UGTA, de mars 1965, la ligne « autogestionnaire ». L'UGTA, semi-intégrée à l'appareil d'État en construction, cessait de plus en plus d'être l'outil pour la défense des intérêts des travailleurs.⁴

Le putsch du 19 juin 1965, donna à Boumediene les moyens politiques pour caporaliser plus complètement l'UGTA. Le 3^e Congrès qui se tient en mai 1969 et à huis clos, fut organisé en dehors du syndicat par le responsable du FLN, Cherif Belkacem et le ministre du Travail, Mazouzi.

En 1962, l'UGTA était un syndicat ouvrier indépendant mais l'était-elle à ses débuts ?

Bref historique

Pendant la période de l'entre deux guerres, les conditions sociales et politiques n'avaient pas permis à l'Étoile Nord-Africaine (ENA) puis au Parti du peuple algérien (PPA) de donner une expression syndicale à leur combat politique. C'est à l'intérieur de la CGTU puis de la CGT que les syndicalistes algériens ont défendu leurs revendications particulières, tenu leurs meetings à la Grange aux Belles, siège de la CGT et participé à toutes les actions et manifestations de leur syndicat.

Après 1945, les travailleurs algériens investissent la CGTA reconstruite en 1943 quand le général de Gaulle s'installe en Algérie et réalise sous sa direction une union nationale, formée de gaullistes, radicaux, socialistes et communistes. En mai 1945, faute lourde, la CGTA et le PCA se placèrent dans le camp des défenseurs de l'Algérie française, justifiant même avec Amar Ouzegane, les massacres de Sétif et de Guelma.

La paix revenue, le problème du syndicalisme algérien se repose. Refusant de combattre le régime colonial, la CGTA écarte du champ syndical, les chômeurs et les ouvriers agricoles. En subordonnant le combat pour les revendications salariales à la lutte contre l'impérialisme américain (Plan Marshall, Pacte Atlantique, guerre de Corée, guerre d'Indochine), elle transformait le syndicat en un instrument de la politique de Moscou et des partis communistes. Malgré leurs divergences avec la direction communiste de la CGTA, les travailleurs algériens restent au syndicat, mais le MTLD crée une commission des affaires sociales dirigée par Aïssat Idir, Bourouiba, Boualem et Djermane, chargée de créer des cellules d'entreprises du parti au sein de la CGTA. Le 14 mai 1952, un tournant est pris quand le comité central du MTLD décide la création d'un syndicat algérien qui serait affiliée à la Confédération internationale des syndicats libres (CISL). Des contacts sont pris avec la CGT-FO et la CISL de Bruxelles. Mais après la déportation de Messali Hadj à Niort en 1952, la direction du parti (Benkhedda-Lahouel) élimine après le 2^e congrès du MTLD d'avril 1953, les messalistes de l'appareil exécutif, dissout l'Organisation spéciale (OS) et diffère la création du syndicat en Algérie.

En France, après la scission du mouvement syndicaliste international, (CISL et FSM), la plupart des travailleurs algériens restent à la CGT (Plus de 80 %), les autres adhèrent à la CFTC ou à la CGT-FO. Le MTLD qui contrôle l'émigration algérienne garde des liens forts avec la CGT, mais aussi avec la CGT-FO et la Fédération de l'Éducation Nationale (FEN). Dans les branches où il est fortement implanté (les mines, la sidérurgie, la métallurgie, le textile, la chimie et le BTP) il crée des sections qui défendent dans les Commissions nord-africaines de la CGT, la politique et les revendications de la Commission syndicale de la Fédération de France du MTLD. Les syndicalistes algériens décident ou non de participer aux grèves de la CGT, diffusent leurs tracts dans leurs entreprises ou dans la CGT

comme dans des meetings, participent à la grève générale de la Loire Atlantique en août 1953, ainsi qu'aux défilés de la CGT et du PCF, le 1^{er} mai et le 14 juillet dans des cortèges séparés avec des pancartes de leurs entreprises ou de leur ville et le portrait géant de Messali Hadj.⁵

En 1954, quand la crise du MTLD devient ouverte, Messali fonde un Comité de Salut Public (CSP) qui est investi par la grande masse des travailleurs algériens de France et soutenu en Algérie par la Commission ouvrière du MTLD. C'est l'un de ses responsables, Mustapha Ben Mohamed qui mène à Alger la lutte contre les Centralistes, puis conduit la délégation MTLD au Congrès d'Hornu (Belgique), les 14-18 juillet 1954.

De retour en Algérie, Ben Mohamed convoque à Alger, les 22 et 23 septembre 1954, une Conférence de responsables syndicalistes algériens (dockers, traminots, mineurs, hôpitaux) qui désigne un bureau provisoire chargé de former une centrale algérienne indépendante de la CGTA. La répression qui s'abat sur le MTLD, dès le 2 novembre 1954 amène la direction provisoire à différer son projet, jusqu'au 26 décembre 1955 où elle peut se réunir à son siège social, 7 rue Jenina à Alger. Elle adopte alors ses statuts et les rapports présentés par les commissions et elle élit un bureau. Le premier syndicat indépendant algérien était né.⁶

L'Union Syndicale des Travailleurs Algériens (USTA)

Le 14 février 1956, les statuts sont déposés à la Préfecture d'Alger ainsi qu'une demande d'affiliation à la CISL. Le Bureau est ainsi constitué :

Secrétaire général : Ramdani Mohamed, traminot (RDTA) ; Decrétaire adjoint : Djamaï Ahmed (hospitalier) ; trésorier général : Bouzeraz Saïd, (RDTA) ; trésorier adjoint : Aklouche Achour (employé à l'Electricité et gaz d'Algérie (EGA) ; archiviste : Djermane Areski, (RDTA) ; assesseurs : Idjaouden Akli, hospitalier ; Lamari Saïd, (EGA), Fakarcha Ali, (EGA), Tehafa Abdelkader (EGA).

« L'Appel » lancé à cette occasion permet une première caractérisation de l'USTA :

1 – « Le but de l'USTA est d'œuvrer pour la défense des intérêts matériels et moraux de tous les travailleurs sans distinction de race, d'opinion ou de religion ». Une telle formule implique à la fois l'unité la plus large des travailleurs et la démocratie ouvrière au sein du syndicat ;

2 – Cette défense des revendications s'inscrit dans la perspective de « l'émancipation sociale » de « la classe ouvrière algérienne » qui comprend : « les travailleurs des usines, des ports, du bâtiment, du rail, des transports, les employés de commerce, des bureaux, les fonctionnaires des services publics », mais aussi les masses algériennes les plus déshéritées », à savoir « plus de 2 millions de travailleurs algériens sont dans le chômage ou n'ont pas d'emploi », « 1.200.000 ouvriers agricoles, odieusement exploités avec des salaires journaliers de 300 à 400 francs », « des milliers de jeunes algériens sans débouché », « la grande masse des commerçants écrasés d'impôts, des artisans concurrencés ».

L'USTA défendra la population active employée (en majorité européenne) et défendue par les syndicats existants mais aussi « les larges masses populaires », les masses algériennes les plus déshéritées, « tous ceux qui « connaissent la ruine, la paupérisation et vont vers la misère ».

Le 24 février 1956, plusieurs membres de la Commission ouvrière du MTLD quittaient la CGTA pour créer l'UGTA, simple rouage de la politique ouvrière du FLN. Refusant l'unité avec l'USTA, elle acceptera la dissolution de CGTA dans le syndicat frontiste.

Soumise à la répression de l'administration coloniale, ne pouvant s'implanter dans les villes, après l'application des lois sur les pouvoirs spéciaux du 12 mars 1956, l'USTA est démantelée, quand le 15 février 1957, le siège du syndicat est fermé et que tous les membres du Bureau sont placés en résidence surveillée au camp de Saint-Leu en Oranie.

L'UGTA qui avait lancé une grève de huit jours, du 28 janvier au 4 février 1957, connaîtra à son tour une terrible répression puis son interdiction en février 1957.

Interdite en Algérie, l'USTA forme une Fédération de France, soutenue par les syndicats enseignants (FEN), la CGT-FO la gauche socialiste et révolutionnaire. L'USTA tient son 1^{er} Congrès en juin 1957, mais sa direction est massacrée par le FLN qui crée avec le soutien du PCF l'Amicale des Algériens en France.

Et maintenant ?

Depuis l'indépendance, les travailleurs algériens n'ont jamais accepté que l'UGTA devienne un rouage du FLN et de l'État. Ce combat a été mené avec vigueur en 1972 (grève générale des transports de la RSTA) et des métallurgistes (SNS de Kouba), grèves victorieuses de mai-juillet 1977, échec pendant le 5^e Congrès de l'UGTA, à sa dissolution dans les structures corporatistes de la Gestion socialiste des entreprises (GSE). Mais c'est dans la fonction publique que le combat pour l'indépendance du syndicat a été le plus déterminée.⁸

Dans le contexte de l'effondrement annoncé du régime de Bouteflika, l'UGTA refondue comme un syndicat indépendant devrait renouer avec le combat mené après l'indépendance pour que l'Algérie ne devienne pas comme l'a dit Boualem Sansal, une deuxième Syrie. Cela pourrait commencer en créant en France où les libertés démocratiques existent, une direction provisoire d'un syndicat indépendant sur le modèle de la Fédération de France de l'USTA.

Notes

1. « Pourquoi l'Algérie fait peur à l'Europe », *Le Figaro*, 24 février 2016 ; « L'Algérie peut-elle exploser ? », *Valeurs Actuelles*, 16 juillet 2016.
2. Baverez Nicolas. « L'Algérie en sursis », *Le Figaro*, 15 février 2016 : « Le régime n'est plus malade ; il est à l'agonie, à l'image d'Abdelaziz Bouteflika, mort-vivant embaumé pour assurer un quatrième mandat [...] Le basculement de l'Algérie dans le chaos déstabiliserait l'ensemble du Maghreb et provoquerait une vague d'immigration vers l'Europe très supérieure à celle déclenchée par la guerre de Syrie. Ni la France, ni l'Europe ne peuvent se désintéresser de l'Algérie et des secousses qui s'y préparent. »
3. Boualem Sansal. « Un scénario syrien est possible en Algérie ». *Le Figaro*, 24/2/2016.
4. Catherine Simon. « Algérie, les années pieds rouges », La Découverte, 2009 ; Monique Laks. « Autogestion ouvrière et pouvoir politique en Algérie (1962-1965) », EDI, 1970.
5. Léon Gani. *Syndicats et travailleurs immigrés*. Ed.Sociales, 1972.
6. Simon Jacques. *La longue marche du syndicalisme algérien pendant la période coloniale*. Maîtrise de Sciences Politiques, 1991.
7. Simon Jacques. *Le 1^{er} Congrès de l'USTA, Juin 1957*, L'Harmattan, 2002.
8. Larbi Graïne. *Naufrage de la fonction publique et défi syndical*, L'Harmattan, 2010.